

## PROCES-VERBAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES Séance d'installation du conseil communautaire Élection des vice-présidents et des autres membres du bureau de la CCSSO

L'an deux mille vingt-six, le 23 du mois d'avril à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales applicables aux EPCI par renvoi de l'article L. 5211-2 du même code, s'est réuni en séance publique d'installation, le conseil communautaire à la Salle Polyvalente « Jean Ruby » - Infrastructure sports et loisirs - 5 route de Nanteuil à Mont-l'Évêque.

### Rappel du contexte

Monsieur BATTAGLIA Alain, président nouvellement élu, rappelle que le conseil communautaire doit désormais procéder à l'élection des vice-présidents et des autres membres du bureau, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

Le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la communauté disposait, à ce jour, de 9 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé la composition du bureau comme suit, sachant que les vice-présidents sont automatiquement membres du bureau :

- 11 vice-présidents
- 9 autres membres.

### Rappel des règles applicables

Le président rappelle qu'en application de l'article L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales, rendu applicable aux membres du bureau par renvoi de l'article L. 5211-10 du même code, les vice-présidents et les autres membres du bureau sont élus au scrutin uninominal secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours, et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Aucun texte ni principe n'impose à un élu de faire acte de candidature pour être élu. Des suffrages peuvent ainsi, à chacun des tours, valablement se porter sur tout membre du conseil communautaire.

Les élections se déroulent successivement, vice-président par vice-président, dans l'ordre de leur rang, puis, le cas échéant, pour chacun des autres membres du bureau. Les bulletins blancs et nuls sont annexés au présent procès-verbal sans être comptabilisés dans les suffrages exprimés.

### Désignation de 2 assesseurs

Le conseil communautaire désigne deux assesseurs :

Monsieur GUGLIERI Mathieu

et Madame AMMOUN-BOURDELAS Malvina

### Élection des vice-présidents

#### Élection du 1<sup>er</sup> vice-président

##### Appel à candidature :

Madame MATHIAULT Pascale présente sa candidature.

##### Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	42
Majorité absolue	23

Résultats :

- Madame MATHIAULT Pascale : 42 (quarante - deux) voix

Élection acquise au premier tour

Madame MATHIAULT Pascale ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame élue 1<sup>er</sup> vice-présidente de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

AB  
PA  
MG  
AE



## Élection du 2<sup>ème</sup> vice-président

### Appel à candidature :

Monsieur LHOYER Denis présente sa candidature.

### Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

### Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	3
Bulletins nuls (annexés au PV)	3
Suffrages exprimés	38
Majorité absolue	23

### Résultats :

- Monsieur/ LHOYER Denis : 38 (trente-huit) voix

### Élection acquise au premier tour

Monsieur LHOYER Denis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame élu 2<sup>ème</sup> vice-président de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

## Élection du 3<sup>ème</sup> vice-président

### Appel à candidature :

Madame JAUNET Christel présente sa candidature.

### Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

JB  
NA  
MG  
AE

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

au dépouillement par le S<sup>2</sup>LOW  
membres du conseil

#### Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	3
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	23

#### Résultats :

- Madame JAUNET Christel : 41 (quarante et une) voix

#### Élection acquise au premier tour

Madame JAUNET Christel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame élue 3<sup>ème</sup> vice-présidente de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

#### Élection du 4<sup>ème</sup> vice-président

##### Appel à candidature :

Monsieur DUMOULIN François présente sa candidature.

##### Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

BA  
MG  
AE

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	4
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	39
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Monsieur DUMOULIN François : 39 (trente-neuf) voix

**Élection acquise au premier tour**

Monsieur DUMOULIN François ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame élu 4<sup>ème</sup> vice-président de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

**Élection du 5<sup>ème</sup> vice-président****Appel à candidature :**

Madame HECQUET Sonia présente sa candidature.

**Premier tour de scrutin :**

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	42
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Madame HECQUET Sonia : 42 (quarante-deux) voix

**Élection acquise au premier tour**

Madame HECQUET Sonia ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame élue 5<sup>ème</sup> vice-présidente de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

**Élection du 6<sup>ème</sup> vice-président**Appel à candidature :

Monsieur ROLAND Dimitri présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	4
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	39
Majorité absolue	23

MA  
MG  
AE

**Résultats :**

- Monsieur ROLAND Dimitri : 39 (trente-neuf) voix

**Élection acquise au premier tour**

Monsieur ROLAND Dimitri ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame élu 6<sup>ème</sup> vice-président de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

**Élection du 7<sup>ème</sup> vice-président**Appel à candidature :

Madame TONDELLIER Viviane présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	42
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Madame TONDELLIER Viviane : 42 (quarante-deux) voix

**Élection acquise au premier tour**

Madame TONDELLIER Viviane ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame élue 7<sup>ème</sup> vice-présidente de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

AB  
NA  
PLG  
AE

**Élection du 8<sup>ème</sup> vice-président**Appel à candidature :

Madame HERBET Cécile sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

## Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	3
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	40
Majorité absolue	23

## Résultats :

- Madame HERBET Cécile : 40 (quarante) voix

## Élection acquise au premier tour

Madame HERBET Cécile ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le/la proclame élu(e) 8<sup>ème</sup> vice-président(e) de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé(e).

**Élection du 9<sup>ème</sup> vice-président**Appel à candidature :

Madame HINQUE Sarah présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

AB  
 NA  
 MG  
 AE

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

#### Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	4
Bulletins nuls (annexés au PV)	2
Suffrages exprimés	38
Majorité absolue	23

#### Résultats :

- Madame HINQUE Sarah : 38 (trente-huit) voix

#### Élection acquise au premier tour

Madame HINQUE Sarah ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame élue 9<sup>ème</sup> vice-présidente de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

#### Élection du 10<sup>ème</sup> vice-président

##### Appel à candidature :

Monsieur LAINÉ Patrice présente sa candidature.

##### Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

AB  
MA  
MG  
AG

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	3
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	40
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Monsieur LAINÉ Patrice : 40 (quarante) voix

**Élection acquise au premier tour**

Monsieur LAINÉ Patrice ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame élu 10<sup>ème</sup> vice-président de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

**Élection du 11<sup>ème</sup> vice-président****Appel à candidature :**

Madame LOZANO Stéphanie présente sa candidature.

**Premier tour de scrutin :**

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	3
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	23

AB  
NA  
MG  
AE

**Résultats :**

- Madame LOZANO Stéphanie : 41 (quarante et une) voix

**Élection acquise au premier tour**

Madame LOZANO Stéphanie ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame élue 11<sup>ème</sup> vice-présidente de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

**Élection des autres membres du bureau****Élection du 12<sup>ème</sup> membre du bureau**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**Appel à candidature :**

Monsieur DELAMARE Jacques présente sa candidature.

**Premier tour de scrutin :**

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	0
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	44
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Monsieur DELAMARE Jacques : 44 (quarante-quatre) voix

**Élection acquise au premier tour**

Monsieur DELAMARE Jacques ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

AR  
NA  
MG  
AE

**Élection du 13<sup>ème</sup> membre du bureau**Appel à candidature :

Monsieur ACCIAI Maxime présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

## Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	43
Majorité absolue	23

## Résultats :

- Monsieur ACCIAI Maxime : 43 (quarante-trois) voix

## Élection acquise au premier tour

Monsieur ACCIAI Maxime ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

**Élection du 14<sup>ème</sup> membre du bureau**Appel à candidature :

Monsieur DE LA BEDOYERE Emmanuel présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

AB  
NA  
MG  
AE

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne. S<sup>2</sup>LOW

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	43
Majorité absolue	23

Résultats :

- Monsieur DE LA BEDOYERE Emmanuel : 43 (quarante-trois) voix

Élection acquise au premier tour

Monsieur DE LA BEDOYERE Emmanuel ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

**Élection du 15<sup>ème</sup> membre du bureau**

Appel à candidature :

Monsieur SICARD Bruno présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

AB  
NA  
MG  
AE

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	43
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Monsieur SICARD Bruno : 43 (quarante-trois) voix

**Élection acquise au premier tour**

Monsieur SICARD Bruno ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

**Élection du 16<sup>ème</sup> membre du bureau****Appel à candidature :**

Monsieur PATRIA Alexis présente sa candidature.

**Premier tour de scrutin :**

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Monsieur PATRIA Alexis : 41 (quarante et une) voix

**Élection acquise au premier tour**

Monsieur PATRIA Alexis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

**Élection du 17<sup>ème</sup> membre du bureau****Appel à candidature :**

Monsieur PAIGNEAU Bertrand présente sa candidature.

**Premier tour de scrutin :**

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	2
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	41
Majorité absolue	23

PA  
MG  
AE

**Résultats :**

- Monsieur PAIGNEAU Bertrand : 41 (quarante et une) voix

**Élection acquise au premier tour**

Monsieur PAIGNEAU Bertrand ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

**Élection du 18<sup>ème</sup> membre du bureau****Appel à candidature :**

Madame TRACA Carole présente sa candidature.

**Premier tour de scrutin :**

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

**Résultats du premier tour :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	0
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	43
Majorité absolue	23

**Résultats :**

- Madame TRACA Carole : 43 (quarante-trois) voix

**Élection acquise au premier tour**

Madame TRACA Carole ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

  
 MA  
 MG  
 AC

**Élection du 19<sup>ème</sup> membre du bureau**Appel à candidature :

Monsieur BLOT Laurent présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé au dépouillement par le président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

## Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	0
Suffrages exprimés	43
Majorité absolue	23

## Résultats :

- Monsieur BLOT Laurent : 43 (quarante-trois) voix

## Élection acquise au premier tour

Monsieur BLOT Laurent ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président le proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installé.

**Élection du 20<sup>ème</sup> membre du bureau**Appel à candidature :

Madame ESTARDIER Maya présente sa candidature.

Premier tour de scrutin :

Il est procédé au premier tour de scrutin.

Chaque conseiller communautaire, appelé nominativement, remet son bulletin dans l'urne.

B

NA

MG

AE

Après le vote du dernier conseiller, il est immédiatement procédé à l'élection du président et les 2 assesseurs, en présence de l'ensemble des membres du conseil communautaire.

Résultats du premier tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	44
Bulletins blancs (annexés au PV)	1
Bulletins nuls (annexés au PV)	1
Suffrages exprimés	42
Majorité absolue	23

Résultats :

- Madame ESTARDIER Maya : 42 (quarante-deux) voix

Élection acquise au premier tour

Madame ESTARDIER Maya ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, le président la proclame membre du bureau de la communauté de communes Senlis Sud Oise et immédiatement installée.

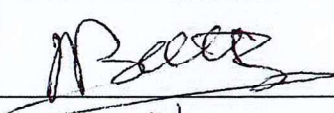
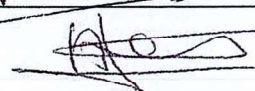
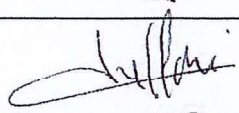
### 7. Observations et réclamations :

Néant

### 8. Clôture du procès-verbal des opérations électorales :

Le présent procès-verbal, fait en deux exemplaires est dressé et clos le 23 avril 2026 à 23h30.

Il est signé par :

Qualité	Nom	Signature
Le Président	BATTAGLIA Alain	
La secrétaire de séance	ALVES Eugénie	
Assesseur	GUGLIERI Mathieu	
Assesseur	AMMOUN-BOURDELAS Malvina	